

**L'IMPACT DU PROGRAMME SCAED SUR L'INSERTION  
SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES VULNERABLES EN  
COTE D'IVOIRE : UNE APPROCHE PAR ESSAI ALEATOIRE  
CONTROLE**

**RAPPORT D'ENQUETE**

*Aout 2022*

## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| <b>1. Introduction</b>                                 | 3  |
| <b>2. Brève revue de la littérature</b>                | 4  |
| <b>3. Description de l'expérimentation</b>             | 6  |
| <b>3.1. L'approche de profilage</b>                    | 6  |
| <b>3.2. Procédure d'assignation aléatoire</b>          | 12 |
| <b>4. Collecte de données</b>                          | 14 |
| <b>4.1. Données enquête de Baseline</b>                | 14 |
| <b>4.2. Données enquête Long Terme</b>                 | 16 |
| <b>5. Résultats préliminaires du projet</b>            | 19 |
| <b>5.1. Rappel des résultats de l'enquête baseline</b> | 19 |
| <b>6. Conclusion</b>                                   | 30 |
| <b>7. Annexes</b>                                      | 32 |

## 1. Introduction

La stabilisation post-conflit est une préoccupation pour de nombreux pays et pour la communauté des donateurs. En effet, la paix et la sécurité sont essentielles pour promouvoir la reprise économique et éviter une résurgence du conflit. À cet égard, les jeunes sont au cœur de nombreuses stratégies de consolidation de la paix, car ils sont non seulement les principaux fournisseurs de main-d'œuvre pour les insurrections, mais aussi très souvent les principales victimes des troubles violents.

De nombreuses zones d'instabilité et de conflit dans le monde se trouvent en Afrique. Bien qu'au cours des dernières décennies, le continent soit le lieu de la plus forte croissance économique mondiale. Néanmoins, la répartition des fruits de cette croissance reste critique. Par conséquent, une grande partie de la jeunesse est toujours sous-employée ou au chômage. La question de l'employabilité des jeunes est cruciale pour la stabilisation de l'Afrique.

En Côte d'Ivoire, les jeunes ne profitent pas pleinement des opportunités découlant de la reprise économique après une longue période de troubles socio-économiques. Des données récentes sur le marché du travail indiquent que plus de 70% des jeunes ne sont ni dans le système éducatif ni sur le marché du travail. Les plus vulnérables développent des comportements antisociaux (consommation d'alcool, abus de drogues, appartenance à des gangs, criminalité, violence, etc.) ainsi que de mauvaises conditions de vie (vie dans la rue), affectés par le conflit et sont associés à des ménages défavorisés.

Ces jeunes font également face à des défis émotionnels (témoins des atrocités de la guerre, déplacés à cause de la guerre, ayant participé aux combats, etc.) qui exacerbent leur vulnérabilité et réduisent la probabilité d'entrer sur le marché du travail. Dans cette perspective, l'inclusion sociale et économique de cette catégorie de la population nécessite un programme de marché du travail bien adapté, comprenant une formation adéquate et une capacitation aux compétences de vie.

Pour lutter contre le chômage, la violence et la vulnérabilité des jeunes, la Côte d'Ivoire a lancé le programme de service civique pour l'emploi et le développement (SCAED). Ce dispositif est une approche clé du Gouvernement pour adresser la problématique des jeunes vulnérables en Côte d'Ivoire en vue de leur resocialisation et leur insertion professionnelle. Il a été mis en vigueur en 2014 et est opérationnalisée depuis 2017. Pour traduire cette importance, le Gouvernement s'est engagé à moyen terme, avec l'appui de ces partenaires techniques et financiers à une extension de ce dispositif sur toute l'étendue du territoire par l'ouverture d'une

dizaine de centres du même type. Toutefois, la question de l'impact de cette initiative en vue de son passage à l'échelle est une préoccupation importante pour le gouvernement eu égard au défi du renforcement de la stabilité post-conflit. Ce, d'autant plus qu'une mesure rigoureuse de l'impact du programme permettra de mieux mettre en exergue la question de l'emploi et de la réhabilitation sociale comme instruments de consolidation de la cohésion sociale, de réduction de la vulnérabilité des couches fragiles et de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire. A terme, l'étude fournira une évidence rigoureuse sur les bénéfices (économiques et sociaux) engendrés par le SCAED, toutes choses qui seront utiles pour mobiliser davantage de ressources non seulement au niveau du budget de l'Etat, mais aussi auprès des partenaires au développement

### ✓ **Rappel des objectifs du projet**

L'étude vise à répondre à 3 principales questions évaluatives :

- (i) Le programme permet-t-il de réduire le degré de vulnérabilité des jeunes à risques en Côte d'Ivoire ?
- (ii) Quel est l'effet causal du programme sur l'employabilité des jeunes vulnérables ?
- (iii) Quel est l'impact du programme sur la propension des jeunes à s'engager dans des comportements asociaux ou violentes ?

De manière spécifique, la collecte permettra de :

- Evaluer l'effet causal du programme sur l'employabilité des jeunes vulnérables ;
- Evaluer l'impact du programme sur le comportement des jeunes.

Le présent document est le rapport de l'enquête long terme, découlant de l'exploitation des informations collectées auprès des jeunes vulnérables de l'expérimentation. Ce document présente les résultats préliminaires notamment sur la situation de l'emploi et de l'auto-emploi du jeune, l'attitude et le comportement du jeune, situation de conflits, attitude envers les gangs et le comportement violent.

## **2. Brève revue de la littérature**

De nombreux chercheurs ont identifié l'emploi des jeunes comme un facteur déterminant pour la stabilisation du continent et la réduction de la fragilité est impérative pour l'occupation des jeunes sur le marché du travail.

Blattman et al. (2017), à travers une évaluation expérimentale ont analysé l'impact de la thérapie cognitivo-comportementale (Cognitive Behavioral Therapy-CBT) sur la réduction de la criminalité et la violence au Libéria. Le CBT est une approche qui vise notamment à aider les personnes à évaluer et à modifier leur façon de penser et de prendre des décisions. Pour ce faire, ils ont interviewé les enquêtés (hommes) quelques semaines après les interventions et un an plus tard. L'intervention a consisté à octroyer la thérapie et de l'argent liquide (pour le financement d'activités génératrices de revenu) par un système de loterie d'une organisation à but non lucrative. À court terme, 17% du groupe témoin ont déclaré avoir vendu de la drogue et avoir admis 2,6 actes de vol au cours des deux dernières semaines. Avec la thérapie, les taux de criminalité ont chuté de près de 50% à court terme, et cette baisse a persisté un an avec la thérapie et l'argent liquide.

Lorsque les auteurs extrapolent les résultats à l'année complète depuis la référence, la thérapie plus l'argent liquide (pour l'entrepreneuriat) a conduit les hommes à passer de 66 à 40 crimes par personne par an. Un an plus tard, 13,5% vendaient de la drogue et signalaient 1,9 acte de vol. 14% du groupe témoin ont signalé une arrestation dans les deux semaines précédant la fin du court terme, et 12% après un an. Les auteurs n'ont pas observé de baisse statistiquement significative des arrestations.

A partir des travaux de Deschenes et Esbensen (1999) des différences significatives ont été constatées entre les membres de gangs et les non-gangs, avec une proportion plus élevée de membres de gangs impliqués dans des crimes violents, pour chaque catégorie (hommes et femmes). Plus de 90% des hommes et des femmes membres de gangs s'étaient livrés à des comportements violents. La victimisation a augmenté la violence d'un facteur de 2,1 pour les femmes et d'un facteur de 1,6 pour les hommes, tandis que la culpabilité perçue a réduit la violence d'un facteur de 1,3 pour les femmes et de 1,0 pour les hommes. L'estime de soi était plus importante pour expliquer la violence chez les femmes que chez les hommes. La recherche de risque a augmenté la violence d'un facteur de 0,33 pour les hommes, contre 0,26 pour les femmes. Le fait d'avoir des pairs pro-sociaux était plus dissuasif pour la violence chez les femmes que chez les hommes (0,37 par rapport à 0,31). L'engagement envers des pairs négatifs n'était significatif que pour les hommes, ce qui augmentait le taux de délinquance violente. En comparaison, l'engagement scolaire n'était important que pour les femmes, ce qui réduisait considérablement le taux de crimes violents.

McClanahan et al. (2012) étudient l'effet d'un programme de streetworker (vendeurs de rue) ciblant les jeunes violents en probation à Philadelphie, constatant que les jeunes soutenus par

l'intervention étaient beaucoup moins susceptibles d'être arrêtés que les jeunes du groupe témoin. Cependant, la petite taille de l'échantillon n'a pas permis aux auteurs de mesurer les impacts du programme sur la probabilité d'être victime de crimes violents. Le contexte et la mise en œuvre sont essentiels au succès des programmes de streetworker. Dans les situations où les gangs ne sont pas déjà fortement interconnectés, les streetworkers peuvent accroître la cohésion et, par conséquent, la violence entre eux. Paradoxalement, la présence et la visibilité des streetworkers (travailleurs de rue) peuvent offrir des opportunités à un plus grand nombre d'individus d'être exposés aux gangs, et leurs actions peuvent définir plus clairement les conflits dans la communauté comme des conflits liés aux gangs (Wilson et Chermak, 2011). Une supervision intensive des jeunes travailleurs en situation de vulnérabilité et un soutien positif personnalisé peuvent être un élément essentiel pour aider les jeunes délinquants à éviter la violence par une occupation légitime. Notre papier s'inscrit dans le même en analysant l'impact d'un encadrement militaire combiné à une formation professionnelle et un accompagnement à l'insertion sur la participation au marché du travail des jeunes à risque.

### **3. Description de l'expérimentation**

#### **3.1. Présentation du programme SCAED**

Le Service Civique d'Action pour l'Emploi et le Développement (SCAED) a été mis en place par le Gouvernement et désigné comme Opérateur d'Activités pour la resocialisation de jeunes de 16 à 35 ans en situation de vulnérabilité accrue par une formation adaptée dans des Centres Civiques d'Action pour le Développement (CCAD) en vue de leur insertion socioprofessionnelle.

Il a pour vocation de resocialiser, de former et d'insérer dans le tissu socioéconomique les jeunes vulnérables de 16 à 35 ans. Pour garantir une insertion durable, le SCAED propose un mode opératoire axé sur deux leviers essentiels à savoir:

- Le développement des aptitudes sociales à travers l'alphabétisation et l'appropriation des règles de vie communautaire ;
- Le développement des aptitudes professionnelles à travers l'apprentissage d'un métier.

Pour ce faire, le SCAED dispose de Centres de Formation Citoyenne et Professionnelle (CFCP) avec un soutien complet, une discipline et un encadrement inspirés du modèle militaire.

Les bénéficiaires sont les jeunes ivoiriens en grande difficulté sociale, ne sachant pas lire ni écrire ou échec scolaire, n'ayant aucune qualification, ni un emploi. Ils sont susceptibles de développer des comportements à risque ou en extrême violence, aptes et volontaires à la vie en collectivité.

Une liste de structures est arrêtée chaque début d'année par la Coordination du SCAED dans le cadre d'une réunion de sélection : ONG, centres sociaux, etc. Ces structures ont en charge la captation, le profilage des bénéficiaires du SCAED et la participation aux délibérations du Comité Technique de Sélection (CTS) en veillant aux quotas établis par sexe (30% pour les femmes).

La mise en œuvre de l'initiative respecte les étapes suivantes dans chaque site de mise en œuvre :

1. Identification et captation de la population cible
2. Profilage des candidats selon les conditions d'éligibilité
3. Test d'aptitude physique et médicale
4. Séances d'entretien et d'écoutes des présélectionnés
5. Sélection définitive et information des bénéficiaires
6. Resocialisation
7. Formations transversales
8. Formation qualifiante
9. Stages en entreprise

Les bénéficiaires du SCAED sont sélectionnés à partir des critères suivants :

- Être âgé de 16 à 35 ans ;
- Être Ivoirien ;
- Être volontaire et motivé ;
- Être analphabète ou en échec scolaire ;
- Ne pas être bénéficiaire d'un autre programme de formation et/ou d'insertion ;
- Accepter de remplir des missions d'intérêt général au profit du centre SCAED d'affectation et des communes environnantes ;
- Être apte psychologiquement ;
- Être apte physiquement et médicalement.

Des tests d'aptitude physique et médicale amènent à établir la liste des candidats aptes pour les entretiens et les écoutes. La sélection définitive intervient à la suite des délibérations du comité régional de recrutement. Une rencontre d'échanges est organisée avec les parents et les bénéficiaires pour des informations et des conseils pratiques. Tout le processus est gratuit pour les candidats et les bénéficiaires.

### **3.1.1. La vie dans le centre CCAD**

Le Centre civique d'action pour le développement (CCAD), centre de formation est géré dans son ensemble par le Chef de Centre. Il assure la coordination de toutes les activités du centre. Il engage le budget mis à sa disposition et veille au respect du règlement intérieur. Il entreprend des démarches en vue de la signature de conventions avec les opérateurs économiques et les autres acteurs locaux. Il valide les différents rapports d'activités et les transfère à la Coordination Nationale.

Le Chef de centre Adjoint, lui, est un militaire. Il est chargé du suivi des formations et travaux. De ce fait, il est le premier responsable de l'outil de travail, c'est-à-dire l'outillage des ateliers, les travaux pratiques et le matériel pédagogique. Il identifie et planifie les besoins en matériels pédagogiques et didactiques. Il s'occupe également de la maintenance de l'outillage industriel et technique du centre. Il assure la gestion des emplois du temps et veille sur la qualité des formations dispensées.

Le personnel d'encadrement et de formation est composé de militaires, d'enseignants de la formation professionnelle et de la jeunesse et de spécialistes issus du secteur privé. Toutefois, certains spécialistes au niveau des partenaires techniques et financiers pourraient intervenir dans les formations.

L'encadrement est assuré par le personnel militaire qualifié au nombre de 20. Il faut noter que le recrutement se fait par vague successive au cours d'une année. Il consiste à mettre en place le dispositif d'accueil, à recevoir les apprenants, élaborer les emplois de temps de la vie dans le centre et élaborer les programmes de détente ou de reconstruction psychologique. En plus du personnel militaire, nous avons les travailleurs sociaux chargés de l'encadrement psychosocial des apprenants. Cette cellule, spécialisée dans l'écoute, appuie le dispositif d'encadrement

militaire pour former une synergie d'actions capable d'assurer une formation et une insertion réussie des stagiaires.

### **3.1.2. Le recrutement de la cible**

La cible du SCAED est composée de jeunes marginalisés dont l'âge est compris entre 18 et 30 ans. Tous les jeunes de Côte d'Ivoire sont concernés par le dispositif. Le recrutement se fait selon les critères suivants par ordre de priorité :

- 1- Etre Ivoirien ;
- 2- Etre analphabète ou déscolarisé ;
- 3- Etre sans emploi ;
- 4- Etre sans diplôme et sans qualification ;
- 5- Situation économique très défavorisée (sans revenus ou vivant avec moins de 500 F CFA/jour ;
- 6- Situation sociale précaire (Jeune de la rue, jeune vivant dans une famille très pauvre ou vivant avec des amis sans activité professionnelle) ;
- 7- Appartenir à une bande de délinquants ;
- 8- Etre consommateur de drogues et autres substances psychotropes ;
- 9- Avoir un antécédent judiciaire ou historique ;
- 10- Etre volontaire et motivé ;

### **3.1.3. Les formations dispensées dans le CCAD**

La mise en place des formations s'effectue en tenant compte des spécificités socioéconomiques régionales. Elle précède une étude sur les bassins d'emplois afin de déceler les secteurs porteurs de l'économie régionale. L'objectif majeur recherché est de faciliter l'insertion socioprofessionnelle des apprenants dans leur environnement d'origine.

#### ***Les formations transversales***

Les formations transversales sont les formations qui concernent tous les apprenants. Il s'agit de formations pour un savoir-être. Ce sont les formations au civisme et à la citoyenneté, en entrepreneuriat, en informatique et au secourisme. Les modules de formations sont développés par des spécialistes. Compte tenu de la sensibilité de la cible, ces formations sont destinées à

inculquer une discipline, une conduite ou un comportement ; en un mot un savoir-être afin que les apprenants redeviennent des modèles pour la société. L'insertion ne peut être possible que lorsque les bénéficiaires du SCAED disposent d'une armada comportementale qui leur permet de s'adapter aux réalités sociales ivoiriennes. Cette phase d'acquisition de connaissances permettant un changement de comportement est indispensable à la réussite du SCAED.

La durée des formations est en moyenne 12 mois. Toutefois, certaines formations pourraient être de courte durée.

Quelques modules :

- Notions de civisme/éducation civique et morale
- Droits et devoirs du citoyen
- Education à la culture de paix
- Notions d'hygiène et de santé.
- L'ordre serré ;
- Secourisme,
- Alphabétisation fonctionnelle
- Calcul simplifié
- Gestion Coopérative
- Informatique
- Entreprenariat, etc.

### ***La formation qualifiante***

La formation qualifiante est assurée par les formateurs issus des secteurs public et privé disposant d'une expérience avérée dans les qualifications requises. Les profils de ces personnes ressources sont consignés dans le document de fiche de poste. Elle a une durée moyenne de 12 mois. Il s'agit de formation aux métiers dans des filières porteuses selon les spécificités régionales dans le contexte de la Côte d'Ivoire. Ainsi d'une manière générale des filières ont été identifiées. Dans le cadre de l'expérimentation, les pensionnaires d'Abidjan (CCAD de Bimbresso) ont été formés à des métiers divers (soudure, mécanique, couture, etc.) quand ceux de Bouaké l'ont été dans le domaine de la sécurité privé (gardiennage, télésurveillance, sécurité rapprochée, etc.) et le commerce. Ces formations ont été retenues sur la base des niches d'emplois identifiées dans chaque localité pouvant faciliter l'insertion des jeunes après leur passage dans le centre.

## **L'insertion professionnelle**

L'insertion socioprofessionnelle des apprenants constitue la finalité des actions du SCAED. Elle permet aux apprenants d'intégrer le monde du travail en Côte d'Ivoire en tant qu'acteurs économiques. Le processus de formation et de resocialisation engendre un savoir-faire et un savoir être qui facilitent l'intégration des jeunes. Une stratégie d'insertion en emploi salarié ou en auto emploi a été développée. Une **commission locale de concertation**, regroupant les différents acteurs locaux (collectivités, opérateurs économiques, maîtres artisans, etc.) est mise en place.

### **3.2. Le processus expérimental**

La mise en œuvre du plan expérimental est la suivante : constitution de la population éligible (profilage), collecte des données de base sur la population éligible, affectation aléatoire entre le groupe de traitement et le groupe de contrôle.

#### **3.2.1. L'approche de profilage**

La méthodologie globale du processus de profilage est conforme à ce qui a été mis en œuvre jusqu'à présent par la direction du programme SCAED. L'essentiel de la procédure consiste à travailler en étroite collaboration avec les travailleurs sociaux qui interagissent régulièrement avec les communautés des quartiers pauvres d'Abidjan et de Bouaké. Dans leur approche, les travailleurs sociaux mènent des enquêtes sociales pour établir le profil des jeunes vulnérables afin de fournir une base de données des jeunes éligibles. Grâce à leurs relations avec les leaders communautaires, les associations de jeunes et les fonctionnaires locaux, les travailleurs sociaux procèdent à une évaluation objective des groupes vulnérables sur la base d'un ensemble de critères quantitatifs et qualitatifs (critères de vulnérabilité) préalablement définis par tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet. Plusieurs critères de vulnérabilité sociale sont utilisés, y compris, mais sans s'y limiter, l'âge, le revenu, la vulnérabilité du ménage, l'éducation, l'accès à la nourriture, la scolarisation, l'orphelinat, les chocs traumatiques (abus familiaux, déplacement, etc.), la vie dans les rues, la consommation de drogues, la violence et les comportements criminels et autres comportements socialement indésirables.

Très souvent, en raison des coûts et de la forte demande émanant des communautés, ce processus n'est pas pleinement publicisé, c'est pourquoi un nombre très modeste de jeunes est ciblé, environ 200-300 jeunes éligibles.

Nous utilisons la même procédure, sauf que l'appel a été politisé (dans les radios communautaires, réunion avec les responsables locaux et les leaders communautaires, distribution de flyers, etc.) dans les quartiers ciblés afin d'atteindre la surpopulation et d'avoir la taille de population adéquate pour notre calcul de puissance. ) dans les quartiers ciblés afin d'atteindre la surpopulation et d'avoir une taille de population adéquate pour notre calcul de puissance. En utilisant la même méthode et en faisant équipe avec les travailleurs sociaux, le personnel médical et d'autres parties prenantes, nous avons ciblé 1000 jeunes hommes éligibles dans certaines municipalités d'Abidjan et 1500 jeunes femmes et hommes dans la région de Gbêkê (Bouaké). La méthodologie de collecte des données pour le profilage comprend plusieurs étapes allant du processus d'inscription, des informations sur le programme, de la formation des recenseurs et des instructions pour les entretiens afin d'éviter les fausses déclarations et les attentes plus élevées de notre population d'intérêt.

### **3.2.2. Procédure d'assignation aléatoire**

L'élaboration du protocole d'affectation est une étape essentielle dans la mise en place d'une évaluation aléatoire. Dans le cas de notre étude, l'assignation se fait au niveau individuel (de chaque jeune). L'utilisation de l'assignation aléatoire dans l'évaluation d'impact du programme SCAED permettra de définir le groupe bénéficiaire et le groupe témoin, tout en garantissant en théorie que les deux groupes sont équivalents.

En d'autres termes, le groupe des non-bénéficiaires permet de contrôler tous les autres facteurs qui peuvent potentiellement expliquer le résultat. On peut alors être sûr que l'estimation de l'impact moyen obtenue par la différence entre le résultat observé dans le groupe des jeunes bénéficiaires et l'estimation du contrefactuel représente le véritable impact du programme SCAED. Le processus de formation des groupes élimine tout autre facteur, observé ou non, qui aurait pu être une explication plausible de la différence de résultats entre les deux groupes.

Deux bras de traitement sont considérés dans cette recherche.

Le traitement: éducation civique et formation aux compétences non techniques, formation professionnelle et stage. Dans le cadre du programme complet, les jeunes du centre

bénéficieront d'un développement de compétences non techniques et d'une formation professionnelle pendant une période de 12 mois divisée en trois sous-périodes : 3 mois d'éducation civique et de formation aux compétences non techniques, 6 mois de formation professionnelle et 3 mois de stage. L'ensemble de cette prestation est gratuite , avec une petite allocation pour couvrir les frais de transport pendant toute la durée de l'intervention. Nous mesurons l'effet des douze mois de passage dans le centre. Ce bras de traitement est contrebalancé par un groupe de contrôle.

Rappelons que les places dans le centre CCAD sont limitées. Cette contrainte de capacité est prise en compte dans notre approche de calcul de puissance. 100 places étaient disponibles à Abidjan et 150 à Bouaké. La structure d'Abidjan (Brimbresso) ne pouvait accueillir que des jeunes hommes tandis que celle de Bouaké est mixte, attribuant un tiers des places (50) aux apprenantes.

Sur la base de Bertrand et al (2016) qui ont mené une étude similaire en Côte d'Ivoire, notre principal résultat d'intérêt est l'occupation. En suivant Bertrand et al (2016) et en tenant compte des résultats de la phase pilote, nous nous attendons à une augmentation de l'occupation de 12%, avec un écart type de 0,1. Comme nous avons une contrainte de capacité dans notre conception, nous utilisons le logiciel Optimal Design pour déterminer l'EDM, en utilisant ces paramètres, sous l'hypothèse d'une taille égale dans chaque groupe d'individus. Le calcul de puissance est effectué pour chaque ville (Abidjan et Bouaké) en tenant compte de l'attrition.

A Abidjan, pour un échantillon de 400 observations, pour  $\text{Sigma} = 0.1$ ,  $\text{Alpha} = 5\%$ , une puissance de 80%, l'effet minimum détectable (MDE) est de 0.27.

Notre procédure d'assignation, qui a été approuvée lors d'un tirage public organisé à Abidjan et à Bouaké, est décrite comme suit : Nous avons d'abord généré un numéro aléatoire pour chacun des jeunes éligibles à l'aide d'un fichier excel à partir de la population de 543 jeunes éligibles à Abidjan et 916 jeunes à Bouaké ; Nous avons ensuite classé les numéros aléatoires de haut en bas.

En ce qui concerne Abidjan, les 100 premiers numéros aléatoires les plus élevés sont assignés au groupe de traitement du paquet complet et les 150 numéros aléatoires suivants les plus élevés sont assignés au groupe de contrôle.

En ce qui concerne Bouaké, nous avons effectué deux tirages au sort séparés pour les hommes et les femmes. Les 100 premiers numéros aléatoires les plus élevés ont été attribués au groupe de traitement des hommes, tandis que les 200 suivants ont été attribués au groupe de traitement.

Dans le groupe des femmes, les 50 premiers numéros aléatoires les plus élevés ont été attribués au groupe de traitement tandis que les 100 suivants ont été attribués au groupe de contrôle.

Dans chaque ville, une liste d'attente a été établie pour les abandons potentiels. Les individus assignés aléatoirement à la liste d'attente ont été exclus du cadre d'échantillonnage pour éviter la contamination du groupe témoin.

## **4. Collecte de données**

### **4.1. Données enquête de Baseline**

L'équipe de recherche a recruté 20 agents recenseurs dans chaque ville. La plupart des agents recenseurs étaient des étudiants en Master et en Doctorat en sciences sociales (sociologie, économie, géographie, etc.), de l'Université Felix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan et de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké. Plusieurs sessions de formation ont été mises en place. Les formations ont porté d'une part sur les objectifs de l'étude et les résultats attendus et d'autre part sur les techniques d'administration du questionnaire. Au cours de la formation, une analyse question par question du questionnaire a été faite et des clarifications ont été données. Il y a également eu plusieurs simulations pour observer le comportement des enquêteurs pendant l'administration de l'enquête. Le premier jour de formation a porté sur le questionnaire papier. La deuxième journée de formation a été consacrée à la formation sur tablette et au test du questionnaire sur le logiciel Survey solution. Suite à ces deux jours de formation, une enquête pilote a été organisée pour tester le questionnaire. L'enquête pilote a eu lieu le 23 février 2020 dans le district d'Abidjan. A Bouaké, cette opération a été menée le 30 juin en combinant l'enquête de profilage et l'enquête de base afin de s'adapter à la pandémie de COVID-19. Des masques et du gel alcoolisé (désinfectant pour les mains) ont été distribués aux enquêteurs ainsi qu'aux jeunes répondants dans le besoin.

L'enquête de base s'est déroulée sur une période de deux (02) semaines, du 04 au 21 mars 2020 à Abidjan et du 1er au 15 juillet à Bouaké. La collecte des données a été réalisée avec le logiciel " My survey solutions " développé par le Groupe de la Banque mondiale.

A Abidjan, l'enquête a été menée dans les communes où les jeunes ont été profilés à savoir Abobo, Anyama, Attécoubé, Cocody, Marcory, Port Bouet, Songon et Yopougon, tandis qu'à

Bouaké, l'opération a eu lieu à Beoumi, Djekanou et dans les quartiers (Sokoura, Ahougnassou, Koko, Dar-es-salam, Belleville, etc.) de Bouaké. Les données ont été recueillies à l'aide d'entretiens en face à face dans les deux villes, mais en veillant à respecter la distance sociale à Bouaké.

Ainsi, sur une population de 751 jeunes éligibles ciblés à Abidjan à partir du profilage, seuls 543 ont été interrogés. L'opération s'est arrêtée brutalement en raison des mesures radicales prises par le gouvernement pour éviter la propagation de la maladie du coronavirus. Le taux d'achèvement de cette enquête est de 72,30% à Abidjan.

A Bouaké, il s'agissait d'une opération conjointe où le profilage et les enquêtes de base ont été combinés. Sur 1024 jeunes femmes et hommes interrogés, 916 ont été déclarés éligibles, soit un taux d'achèvement de 100%. L'échantillon global pour l'enquête de base est de 1459 observations puisque l'enquête de base a été menée avant l'affectation au traitement.

Le questionnaire portait sur plusieurs points, notamment

- l'identification et les données démographiques, où de grandes informations de contact ont été recueillies à des fins de suivi. Cette section rappelait également les critères de vulnérabilité fixés par la direction du programme pour atteindre le type de jeunes ciblés par l'intervention ;
- un module sur l'éducation et la réussite scolaire ;
- un module sur les résultats sur le marché du travail et l'esprit d'entreprise ;
- un module sur l'état de santé, les actifs et les dépenses des jeunes ;
- un module de préférences sociales capturant l'aversion/les préférences pour le risque et la gestion du temps,
- un module sur les événements traumatiques, tant au niveau de la famille et de la communauté que dans le contexte post-conflit ; l'attitude envers les gangs ;
- un module de vignettes pour mesurer et les préférences sociales et le comportement antisocial ;
- un questionnaire d'enquête basé sur l'expérience et portant sur les compétences non techniques.
- Le dernier module porte sur la gestion financière et l'épargne.

## **4.2. Données enquête Long Terme**

La dernière phase de la collecte de données pour le compte de l'Etude d'impact d'insertion socio-économique des jeunes vulnérables en Côte d'Ivoire s'est déroulée Mars à Avril 2022. Cette phase de collecte avait pour objectif de capter les différents changements dans le comportement des jeunes vulnérables bénéficiaires qui sont passés dans les centres de formation SCAED à Abidjan et à Bouaké et des jeunes vulnérables du groupe de contrôle qui n'ont pas reçu cette formation et ses avantages. Pour mener à bien cette nouvelle phase de collecte, la CAPEC à solliciter les mêmes agents enquêteurs et elle a suivi les mêmes étapes que les précédentes phases ; c'est-à-dire : le renforcement de capacité des agents enquêteurs, le déploiement de ceux-ci et les entretiens avec les enquêtés

### **✓ Renforcement de capacité des agents enquêteurs**

Le renforcement de capacité des enquêteurs a consisté en la révision du questionnaire de manière théorique et de manière pratique.

Sur le plan théorique, la formation avait pour but de passer en revue toutes les questions afin que ceux-ci puissent mieux aborder cette dernière phase de collecte. Cette rencontre était basée sur les points essentiels suivants : information sur la seconde phase du projet et les nouvelles dispositions pour une collecte de données de bonnes qualités ; recyclage des enquêteurs sur le questionnaire « jeunes vulnérables »; recommandation. La formation théorique de l'équipe d'Abidjan s'est déroulée le 24 Février 2022 à la CAPEC, tandis que celle de Bouaké s'est effectuée le 26 Février 2022 (via ZOOM).

La formation pratique a consisté à faire une révision de la prise en main du logiciel de collecte de données, à parcourir le questionnaire sur la tablette et à faire des séances de simulation. Cette formation a eu lieu le 25 Février 2022 à Abidjan et le 04 Mars 2022 à Bouaké. Cette dernière formation a été le lieu de prendre en compte les dernières remarques et toutes les corrections afin de parfaire le masque de saisies de la plateforme.

### **✓ Stratégie de captation de l'échantillon de l'étude**

Sur la base de l'enquête baseline et du follow up, les jeunes ont été recontactés. Pour les bénéficiaires le repérage a été fait avec l'appui du personnel du l'OSCN par appel téléphonique et par visite sur les différents lieux d'exercice ou d'habitation des jeunes. Pour le groupe de contrôle la captation a été faite essentiellement par appels téléphoniques.

Cette collecte s'est effectuée avec le logiciel « *Mysurvey solutions* » de la Banque mondiale. Elle s'est déroulée à Abidjan et à Bouaké. La collecte a porté sur des entretiens individuels directs, qui ont été conduits auprès de ces jeunes vulnérables, dans leurs ménages. Cela a permis de les géolocaliser pour les besoins de l'évaluation d'impact.

#### ✓ Période de collecte de données

L'enquête s'est tenue sur deux périodes. La première période s'est déroulée du **03 Mars au 13 Mars 2022** et la seconde **02 Avril au 10 Avril 2022**. Ces deux périodes se justifient par le fait que la première la phase de collecte n'a pas permis d'atteindre les objectifs visés, ce qui a nécessité une seconde phase.

A l'issu de cette enquête 281 jeunes sur 387 prévus ont pu être enquêté à Bouaké, soit un taux de réalisation de 72,60 %. S'agissant du groupe de traités 124 jeunes sur 144 ont pu être enquêtés soit un taux de réalisation 86,11%. Pour le groupe de contrôle 157 jeunes sur 243 ont pu être enquêté soit un taux réalisation de 64,60%.

A Abidjan 191 jeunes sur 233 ont effectivement pu être enquêté, soit un taux de réalisation de 81,97%. Plus spécifiquement, 82 jeunes du groupe des traités a été enquêté sur 100 jeunes, soit un taux de réalisation de 82% et 109 jeunes du groupe de contrôle ont été enquêté sur 133 jeunes soit un taux de réalisation de 81,95%.

**Tableau 1 : répartition de l'échantillon par zone d'étude**

| Zones          | Traités |         |         | Contrôle |         |         | Total   |       |         |
|----------------|---------|---------|---------|----------|---------|---------|---------|-------|---------|
|                | Prévu   | Réalisé | Taux    | Prévu    | Réalisé | Taux    | Réalisé | Prévu | Taux    |
| <b>Abidjan</b> | 100     | 82      | 82,00 % | 133      | 109     | 81,95 % | 191     | 233   | 81,97 % |
| <b>Bouaké</b>  | 144     | 124     | 86,11 % | 243      | 157     | 64,61 % | 281     | 387   | 72,61 % |
| <b>Total</b>   | 244     | 206     | 84,43 % | 347      | 266     | 76,66 % | 472     | 620   | 76,13 % |

Source : Base de données enquête LT/CRDI3/2022

L'échantillon de long terme est composé de 376 jeunes hommes et 96 jeunes femmes. Parmi les jeunes hommes 43% sont bénéficiaires et 57% sont des non bénéficiaires. S'agissant des jeunes filles les bénéficiaires représentent 46% de l'échantillon.

**Tableau 2 : Répartition de l'échantillon selon le sexe du jeune**

| <b>Sexe du jeune</b> | <b>Traitement</b> | <b>%</b> | <b>Contrôle</b> | <b>%</b> | <b>Total</b> |
|----------------------|-------------------|----------|-----------------|----------|--------------|
| <b>Masculin</b>      | 162               | 43%      | 214             | 57%      | 376          |
| <b>Féminin</b>       | 44                | 46%      | 52              | 54%      | 96           |
| <b>Total</b>         | 206               | 44%      | 266             | 56%      | 472          |

Source : Base de données enquête LT/CRDI3/2022

✓ **Les difficultés**

Plusieurs difficultés ont été rencontrées lors de la collecte de données de long terme, il s'agit autre :

✓ Des contacts injoignables

Nous n'avons pas pu entrer en contact avec plusieurs jeunes car les numéros de téléphones ne passaient plus. Pour mitiger cette situation nous avons également essayé de joindre tous les autres contacts fournis par les jeunes, mais cela ne nous a permis de contacter plusieurs jeunes.

✓ Des cas de décès.

✓ Des cas de refus de participation

Certains jeunes bénéficiaires du projet ont refusé de participer à l'enquête car ils ont estimé n'avoir pas perçu leurs bourses lors de la formation et d'avoir été délaissés après la formation.

Chez le groupe de contrôle, il faut noter que certains jeunes ont refusés de participer à l'enquête car ils estimé avoir trop patientés ce qui les a conduits à passer à autre chose.

✓ Des cas de déplacement

Certains jeunes ont changé de lieu d'habitation ce qui a contribué à rendre difficile l'entretien avec certains jeunes.

## **5. Résultats préliminaires**

Avant de présenter les résultats préliminaires de l'enquête de long terme, nous allons dans cette section faire le rappel des résultats obtenus dans l'enquête de base.

### **5.1. Rappel des résultats de l'enquête de référence (baseline)**

#### **✓ Description de la base de données**

La décennie de conflit a pu exposer les jeunes à des menaces majeures. En effet, 4% des jeunes affirment être liés à la consommation de drogues, 14,7% à la consommation de boissons alcoolisées, 9,2% à la violence physique et 5% ont un casier judiciaire.

Les chocs traumatiques sont appréhendés à travers deux séries de mesures : les difficultés de l'enfance (défis intra-ménage) et le stress post-conflit (interactions communautaires). Ces variables sont mesurées par l'auto-évaluation de chaque jeune.

Les résultats du tableau 1 montrent que les jeunes de l'échantillon expérimental ont souffert de graves difficultés intra-ménage pour répondre aux besoins de base. 29 % d'entre eux dépendaient d'un soutien financier en terme de souche alimentaire dans l'enfance à la maison. Cela semble évident puisque 26,7 % des jeunes n'ont pas grandi avec leurs deux parents. Très peu ont subi des violences physiques de la part de leurs parents (0,6%) ; presque aucun n'a signalé de violences sexuelles. Cependant, 4,1% ont remarqué des violences physiques entre leurs parents.

Les résultats sur le marché du travail montrent également que 33% des jeunes sont au chômage et cherchent un emploi rémunéré, tandis que 17,2% affirment être au chômage et cherchent à gérer une petite entreprise pour résoudre leurs problèmes de chômage ; 12% sont employés et travaillent pour la famille sans être rémunérés. Outre ce taux de chômage plus élevé, seuls 6,6% des jeunes ont cherché un emploi au cours du mois précédant l'enquête.

Dans l'ensemble, les indicateurs de traumatisme post-conflit montrent que le conflit et la période qui l'a suivi immédiatement ont eu un impact négatif sur les jeunes de notre expérience. Les personnes interrogées ont affirmé que leur famille ou leur foyer a été affecté par les troubles politiques en termes de décès de leurs parents (22,7%) ou de dislocation de leur famille (10,7%), de perte d'emploi ou de revenus de leurs parents (25,7%), 21,8% ont déclaré avoir manqué de nourriture pendant le conflit, 13,3% n'ont pas pu accéder aux services de santé, 12,6% ont déclaré avoir abandonné l'école à cause du conflit.

En outre, 4,8% ont été déplacés à l'intérieur du pays en raison de la guerre, 5,6% ont affirmé vivre dans la rue, 16,2% ont été témoins de violences et 6,6% ont déclaré avoir été menacés par les groupes armés.

Tableau 3: Statistique descriptives de l'enquête de base

| <b>Variables</b>                                     | <b>Proportion (%)</b> |
|--|-----------------------|
| Élève  | 0.078                 |
| Chômeur : recherche un emploi salarié                | 0.330                 |
| Sous-emploi: gère une petite AGR                     | 0.172                 |
| Emploi salarié                                       | 0.078                 |
| Employé: MO familiale salariée                       | 0.083                 |
| Employé : AGR  | 0.053                 |
| Occupé : MO familiale non salariée                   | 0.12                  |
| Stage  | 0.26                  |
| Autre AGR  | 0.4                   |
| A recherché un employé au cours des 30 jours écoulés | 0.066                 |
| Rupture des liens sociaux                            | 0.053                 |
| Victime de violence                                  | 0.092                 |
| Exposition à la drogue                               | 0.04                  |
| Exposition au crime                                  | 0.02                  |
| Consommation d'alcool                                | 0.147                 |
| Antécédents judiciaires                              | 0.0507                |
| Violence sexuelle                                    | 0.007                 |
| orphelins  | 0.227                 |
| Témoin de violence pendant la guerre                 | 0.162                 |
| Victime de violence pendant la guerre                | 0.048                 |
| A perpétré la violence                               | 0.040                 |
| Déscolarisé  | 0.126                 |
| Déplacé de guerre                                    | 0.083                 |
| Vit dans la rue                                      | 0.056                 |
| Rejeté par la famille/communauté                     | 0.035                 |
| <b>Nombre d'observations (baseline)</b>              | <b>750</b>            |

Source : Base de données enquête Baseline/PEP/CRDI/2020

### ✓ Test d'équilibre enquête baseline

L'objectif de l'enquête de base est de s'assurer que les caractéristiques observées et non observées sont équilibrées entre les groupes traités et non traités. Par conséquent, nous avons effectué des tests de différence de moyenne et de proportion par rapport à des variables sélectionnées couvrant chaque session du questionnaire. Nous présentons dans la session, les résultats pour l'échantillon complet (Abidjan et Bouaké).

Le tableau 4 présente les résultats des critères de vulnérabilité. Il n'y a pas de différence significative entre les groupes de traitement et de contrôle. En effet, 32,7% d'entre eux sont orphelins, avec 34% dans le groupe de contrôle et 29,1% dans le groupe de traitement. Seuls 24,3% des jeunes vivent avec leurs deux parents. Les jeunes sont pour la plupart issus d'une

famille nombreuse avec 5 frères et sœurs ou plus dans les groupes de contrôle et de traitement. Le taux d'analphabétisme est élevé (37,7%) au sein de la population ciblée. En outre, seuls 84,9% affirment avoir été inscrits dans une classe d'école, sans différence significative entre le groupe bénéficiaire (84,9%) et le groupe témoin (84,9%), alors que le taux de scolarisation national est de 91%. L'année moyenne de scolarisation est de 7,7 ans, ce qui indique que les jeunes des groupes de contrôle et de traitement ont à peine terminé le premier cycle de l'enseignement secondaire. L'état de santé perçu des jeunes indique également qu'ils partent dans des conditions hachées puisque 14,1% d'entre eux ont affirmé s'être sentis en recherche au cours des quatre dernières semaines précédant l'enquête. Ces résultats suggèrent que nous avons un échantillon équilibré dans le groupe traité et le groupe témoin.

Tableau 4: Test d'équilibre de l'enquête de base selon les critères de vulnérabilité du jeune

| Variables                        | ensemble   | Ensemble échantillon |             |                  | p-value |
|----------------------------------|------------|----------------------|-------------|------------------|---------|
|                                  |            | Traité (a)           | Control (b) | Différence (b-a) |         |
| Orphelin                         | 0.327      | 0.291                | 0.348       | 0.057            | 0.133   |
| Famille monoparental: père       | 0.134      | 0.156                | 0.121       | -0.035           | 0.2065  |
| Famille monoparental: mère       | 0.227      | 0.194                | 0.247       | 0.053            | 0.1221  |
| Vit avec les deux parents        | 0.243      | 0.266                | 0.230       | -0.036           | 0.306   |
| Vit dans la rue                  | 0.394      | 0.384                | 0.399       | 0.015            | 0.696   |
| Nombre de frères et sœurs        | 5.374      | 5.291                | 5.421       | 0.130            | 0.587   |
| Nombre d'enfants                 | 0.221      | 0.219                | 0.223       | 0.003            | 0.941   |
| Sait lire                        | 0.624      | 0.645                | 0.612       | -0.033           | 0.404   |
| Sait effectuer des calculs       | 0.662      | 0.683                | 0.649       | -0.035           | 0.369   |
| Scolarisé                        | 0.849      | 0.848                | 0.849       | 0.001            | 0.951   |
| Nombre d'années de scolarisation | 7.701      | 7.845                | 7.619       | -0.226           | 0.3625  |
| <b>Nombre d'observations</b>     | <b>750</b> | <b>250</b>           | <b>450</b>  | -                | -       |

Source : Base de données enquête Baseline/PEP/2020

## 5.2. Résultats préliminaires de l'enquête long terme

### ✓ **Projet de vie des jeunes**

Il ressort que 34% des bénéficiaires souhaitent apprendre un métier, 32% d'entre eux veulent créer leur entreprise et environ 22% de ces jeunes veulent exercer une Activité Génératrice de Revenu (AGR). Chez les membres du groupe de contrôle, il ressort que presque la moitié des jeunes projettent apprendre un métier, près de 20% de ces jeunes veulent créer leur entreprise et 13% veulent exercer une AGR.

Il faut noter que seulement 1,46% souhaitent reprendre l'école (enseignement général) chez bénéficiaires contre environ 5% chez les non bénéficiaires.

Tableau 5 : Projet de vie

| Projet de vie                | Bénéficiaires | %    | Non bénéficiaires | %    | Total |
|------------------------------|---------------|------|-------------------|------|-------|
| Reprendre l'école            | 3             | 1%   | 13                | 5%   | 16    |
| Apprendre un métier          | 70            | 34%  | 129               | 49%  | 199   |
| Apprendre à lire et à écrire | 0             | 0%   | 2                 | 1%   | 2     |
| Exercer une AGR              | 46            | 22%  | 81                | 31%  | 81    |
| Créer son entreprise         | 66            | 32%  | 53                | 20%  | 119   |
| Autres                       | 21            | 10%  | 31                | 12%  | 52    |
| Total                        | 206           | 100% | 263               | 100% | 469   |

Source : Base de données enquête LT/CRDI3/2022

### ✓ La participation des jeunes au marché de l'emploi

#### Type de contrat de travail

Le contrat de travail occupe une place importante dans la sécurisation du parcours sur le marché du travail. En observant la typologie des contrats, les résultats de l'enquête indiquent qu'une proportion moindre mais importante des jeunes n'ont aucun contrat de travail (45,42%). Plus de la moitié prétendent avoir conclu un contrat. Toutefois, l'accord verbal reste le contrat de travail le plus prépondérant (35,93%).

En comparant le type de contrat selon le statut du traitement, on peut déjà observer une proportion assez importante mais moindre des jeunes sans aucun contrat de travail aussi bien chez les bénéficiaires (40,30%) que les non bénéficiaires (49,69%). Cette situation présage que le contrat de travail importe peu ou la notion du contrat n'est pas suffisamment cernés par une part non négligeable des jeunes vulnérable.

On note par ailleurs, que le contrat verbal demeure le plus dominant aussi bien chez les bénéficiaires (31, 34%) que les non bénéficiaires (39,75%). Cependant, contrairement au non bénéficiaires (1,24%), les traités semblent avoir le plus bénéficié des contrats de stage (21,64%). Cette situation pourrait susciter l'intérêt pour les contrats formels et inciter les à s'orienter vers les emplois formels.

Tableau 6 : Type de contrat

| Type de contrat de travail | Statut de traitement |          |                  |          | Ensemble |          |
|----------------------------|----------------------|----------|------------------|----------|----------|----------|
|                            | Bénéficiaire         |          | Non bénéficiaire |          |          |          |
|                            | Effectif             | Pourcent | Effectif         | Pourcent | Effectif | Pourcent |
| Contrat écrit à durée      | 2                    | 1,49     | 3                | 1,86     | 5        | 1,69     |
| Contrat de stage           | 29                   | 21,64    | 2                | 1,24     | 31       | 10,51    |
| Accord verbal              | 42                   | 31,34    | 64               | 39,75    | 106      | 35,93    |
| Rien du tout               | 54                   | 40,30    | 80               | 49,69    | 134      | 45,42    |
| Auto-Emploi                | 7                    | 5,22     | 12               | 7,45     | 19       | 6,44     |
| Total                      | 134                  | 100      | 161              | 100      | 295      | 100      |

Source : Base de données enquête LT/CRDI3/2022

### Situation de l'emploi en général : une différence significative, mais contrastée en termes d'occupation sur le marché du travail

L'analyse de la situation de l'emploi des jeunes au cours des 7 derniers jours ayant précédés l'enquête montre que, près de 32% des jeunes sont sans emploi et à la recherche d'un emploi ou veulent avoir un projet d'auto-entrepreneurial.

Environ 10% des jeunes affirment avoir un emploi salarié, près de 22% déclarent exercer une activité avec un revenu. Au total, près de 32% affirment percevoir un revenu contre un emploi. Seulement 5% des jeunes déclarent être des auto-entrepreneurs et près de 6% affirment être des élèves. Aussi, il ressort que 9% des jeunes affirment n'avoir exercé aucune activité au cours des 7 dernier jours précédant l'enquête.

Tableau 7: Test de différence de moyenne pour l'ensemble de l'échantillon

| Variable                        | Bénéficiaires |          | Non bénéficiaires |          | Différence de moyenne |
|---------------------------------|---------------|----------|-------------------|----------|-----------------------|
|                                 | Obs           | Moyenne  | Obs               | Moyenne  |                       |
| <b>Disposé a travaillé</b>      | 8             | 0,75     | 18                | 0,888    | -(0,138)              |
| <b>Etre en activité</b>         | 82            | 0,829    | 109               | 0,769    | <b>(0,104)*</b>       |
| <b>Occupation (Auto emploi)</b> | 82            | 0,853    | 109               | 0,743    | (0,110)*              |
| <b>Emploi salarié</b>           | 82            | 0,121    | 109               | 0,266    | <b>- (0,144)**</b>    |
| <b>Nombre de jour travaillé</b> | 133           | 4,984    | 157               | 5,050    | -(0,065)              |
| <b>Nombre d'heure travaillé</b> | 69            | 44,333   | 81                | 44,197   | (0,135)               |
| <b>Revenue mensuel</b>          | 70            | 23092,86 | 81                | 17753,09 | (5339,771)            |
| <b>Chômage</b>                  | 82            | 0,207    | 109               | 0,220    | -(0,012)              |

Source : Base de données enquête LT/CRDI3/2022

La théorie du comportement planifié (Handbook of theory od social psychology, 2012, 1, 438-459) postule que l'antécédent de tout comportement est l'intention. Conformement à cette théorie,

le programme semble avoir eu un effet favorable sur la psychologie des bénéficiaires à l'égard du travail. En effet, il existe une différence significative entre les bénéficiaires et les non bénéficiaires en matière de disposition à travailler. Les jeunes bénéficiaires sont en moyenne plus disposés à travailler que les non bénéficiaires. Cette disposition semble avoir permis aux bénéficiaires de générer plus de revenu mensuel que les non bénéficiaires pour une différence significative de 6.000FCFA

Cela dit, bien qu'on relève une légère progression par rapport à l'enquête de base en proportion, les perspectives en termes d'auto-emploi, d'emploi salarié, de réduction du chômage, ainsi que le travail consenti auraient évolué dans les mêmes proportions comme l'indiquent les tests de différences de moyennes.

L'absence d'effet pour ces indicateurs pourrait être imputée à la structure de l'échantillon total. L'échantillon d'évaluation est constitué de deux sous-échantillons issus de deux zones d'intervention à potentialités dissymétriques en l'occurrence Abidjan capitale économique et Bouaké. Il se peut dès lors, qu'il y ait un effet de compensation à partir du moment où les opportunités d'emploi ne sont pas les mêmes.

### **Situation de l'emploi selon la localité**

#### **✓ Abidjan**

Par ailleurs, selon la déclinaison par zone d'intervention, il ressort qu'à Abidjan, les indicateurs d'insertion (emploi salarié, auto-emploi, et être en activité) sont plus importants chez les bénéficiaires que les non bénéficiaires. Le programme semble avoir suffisamment renforcé les capacités techniques des bénéficiaires, ce qui accroît les possibilités d'avoir un emploi salarié, de s'installer sur leur propre compte et d'être constamment en activité. En outre, le programme n'aurait pas eu d'effet significatif sur le revenu mensuel, la situation de chômage, le travail consenti et la disposition à travailler ce, d'autant plus qu'on ne peut rejeter l'hypothèse de différence de moyennes.

Tableau 8: Test de différence de la situation de l'emploi des jeunes à Abidjan

| Variable                        | Bénéficiaires |              | Non bénéficiaire |              | Différence de moyenne |
|---------------------------------|---------------|--------------|------------------|--------------|-----------------------|
|                                 | Obs           | Moyenne      | Obs              | Moyenne      |                       |
| <b>Disposé a travaillé</b>      | 8             | 0,75         | 18               | 0,888        | -(0,138)              |
| <b>Etre en activité</b>         | <b>82</b>     | <b>0,829</b> | <b>109</b>       | <b>0,769</b> | <b>(0,104)*</b>       |
| <b>Occupation (Auto emploi)</b> | 82            | 0,853        | 109              | 0,743        | (0,110)*              |
| <b>Emploi salarié</b>           | <b>82</b>     | <b>0.121</b> | <b>109</b>       | <b>0.266</b> | <b>- (0.144)**</b>    |
| <b>Nombre de jour travaillé</b> | 133           | 4,984        | 157              | 5,050        | -(0,065)              |
| <b>Nombre d'heure travaillé</b> | 69            | 44,333       | 81               | 44,197       | (0,135)               |
| <b>Revenue mensuel</b>          | 70            | 23092,86     | 81               | 17753,09     | (5339,771)            |
| <b>Chômage</b>                  | 82            | 0,207        | 109              | 0,220        | -(0,012)              |

Source : Base de données enquête LT/CRDI3/2022

### ✓ **Bouaké**

Concernant la zone de Bouake, l'étude montre une prépondérance de la disposition à travailler de la cible traitée, ce qui se traduit par un revenu mensuel plus élevé en comparaison au groupe témoin. Les autres indicateurs de résultats de travail ne se sont pas significatifs au seuil critique de de première espèce. Il n'y a donc pas de différence entre les bénéficiaires et les non bénéficiaires en termes d'auto-emploi, de situation de chômage, d'emploi salarié et de travail consenti.

Si contrairement à Bouake, les indicateurs d'insertion sont significatifs à Abidjan, il est plausible de supposer qu'il y a un effet modérateur de la zone d'intervention. Ce qui sous-entend qu'un programme d'emploi exécute dans une zone à faible opportunité économique peut ne pas produire les effets escomptés ou les sujets traités peuvent mettre du temps à trouver des opportunités d'insertion, permettant de confirmer notre intuition en ce qui concerne l'effet de compensation au niveau de l'échantillon global.

Tableau 9: Test de différence de la situation de l'emploi des jeunes à Bouaké

| Variable                        | Bénéficiaires |                 | Non bénéficiaire |                 | Différence de moyenne |
|---------------------------------|---------------|-----------------|------------------|-----------------|-----------------------|
|                                 | Obs           | Moyenne         | Obs              | Moyenne         |                       |
| <b>Disposé a travaillé</b>      | <b>24</b>     | <b>0,833</b>    | <b>39</b>        | <b>0,538</b>    | <b>(0,294)**</b>      |
| <b>Etre en activité</b>         | 124           | 0,548           | 157              | 0,548           | (0,00061)             |
| <b>Occupation (Auto emploi)</b> | 124           | 0,548           | 157              | 0,522           | (0,026)               |
| <b>Emploi salarié</b>           | 124           | 0,241           | 157              | 0,216           | (0,025)               |
| <b>Nombre de jour travaillé</b> | 63            | 5,015           | 76               | 5,118           | -(0,102)              |
| <b>Nombre d'heure travaillé</b> | 60            | 45,45           | 76               | 45,736          | -(0,286)              |
| <b>Revenu mensuel</b>           | <b>63</b>     | <b>18104,76</b> | <b>79</b>        | <b>11588,61</b> | <b>(6516,154)**</b>   |
| <b>Chômage</b>                  | 124           | 0,266           | 157              | 0,305           | -(0,039)              |

Source : Base de données enquête LT/CRDI3/2022

### Situation de l'emploi selon le genre

#### ✓ La situation des jeunes hommes

Suivant le sexe, l'analyse révèle que les hommes bénéficiaires sont en moyenne plus en activité que les non bénéficiaires. Concernant le type d'activité, les hommes traités se démarquent des non traités en matière d'auto-emploi car il existe une différence significative au seuil de 5%. Ils semblent avoir également un revenu mensuel plus important. Toutefois, en matière de disposition à travailler, d'emploi salarié, de situation de chômage, on note aucun effet significatif entre les hommes bénéficiaires et les non bénéficiaires.

Tableau 10: Test de différence de la situation de l'emploi des jeunes hommes

| Variable                        | Beneficiaires |                 | Non beneficiaire |                 | Difference de moyenne |
|---------------------------------|---------------|-----------------|------------------|-----------------|-----------------------|
|                                 | Obs           | Moyenne         | Obs              | Moyenne         |                       |
| <b>Disposé a travaillé</b>      | 21            | 0,857           | 37               | 0,810           | (0,046)               |
| <b>Etre en activité</b>         | <b>162</b>    | <b>0,753</b>    | <b>214</b>       | <b>0,668</b>    | <b>(0,084)*</b>       |
| <b>Occupation (Auto emploi)</b> | <b>162</b>    | <b>0,759</b>    | <b>214</b>       | <b>0,658</b>    | <b>(0,100)**</b>      |
| <b>Emploi salarié</b>           | 162           | 0,191           | 214              | 0,247           | - (0,056)             |
| <b>Nombre de jour travaillé</b> | 119           | 4,991           | 136              | 5,022           | -(0,030)              |
| <b>Nombre d'heure travaillé</b> | 115           | 46,617          | 136              | 45,360          | (1,257)               |
| <b>Revenu mensuel</b>           | <b>118</b>    | <b>21877,12</b> | <b>139</b>       | <b>14888,49</b> | <b>(6988,629)**</b>   |
| <b>Chômage</b>                  | 162           | 0,2160          | 214              | 0,252           | -(0,036)              |

Source : Base de données enquête LT/CRDI3/2022

#### ✓ La situation de l'emploi des jeunes Femme

S'agissant des femmes bénéficiaires, bien qu'elles sont plus disposées à travailler que les non bénéficiaires, elles semblent plus limitées que les hommes à matérialiser leur intention. En effet, on peut rejeter l'hypothèse d'absence pour les autres indicateurs du marché du travail comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Cela pourrait s'expliquer par les contraintes socio-culturelles auxquelles les femmes font généralement faces couplées à l'effet modérateur de la zone d'intervention.

Tableau 11: Test de différence de la situation de l'emploi des jeunes femmes

| Variable                        | Bénéficiaires |              | Non bénéficiaire |             | Différence de moyenne |
|---------------------------------|---------------|--------------|------------------|-------------|-----------------------|
|                                 | Obs           | Moyenne      | Obs              | Moyenne     |                       |
| <b>Disposé a travaillé</b>      | <b>11</b>     | <b>0,727</b> | <b>20</b>        | <b>0,35</b> | <b>(0,377)**</b>      |
| <b>Etre en activité</b>         | 44            | 0,318        | 52               | 0,423       | -(0,104)              |
| <b>Occupation (Auto emploi)</b> | 44            | 0,340        | 52               | 0,423       | -(0,082)              |
| <b>Emploi salarié</b>           | 44            | 0,204        | 52               | 0,192       | (0,012)               |
| <b>Nombre de jour travaillé</b> | 14            | 4,928        | 21               | 5,238       | -(0,309)              |
| <b>Nombre d'heure travaillé</b> | 14            | 30,357       | 21               | 42,485      | -(11,880)             |
| <b>Revenu mensuel</b>           | 15            | 11706,67     | 21               | 13523,81    | -(1817,143)           |
| <b>Chômage</b>                  | 44            | 0,340        | 52               | 0,3461      | -(0,005)              |

Source : Base de données enquête LT/CRDI3/2022

### ✓ Perception du revenu et des heures de travail

Comme le démontre les résultats sur la perception des heures travaillées ci-dessous, pour plus 2/3 des jeunes enquêtés, certains prétendent ne pas être concerné (31,53%) et d'autres estiment inchangé leur heures travaillées (47,12 %). Seulement chez 16,27%, on note une augmentation des heures dépensées contre 5,08%. La structuration selon le statut de traitement, montre que les jeunes semblent également ne pas avoir constaté un changement au niveau des heures travaillées aussi bien chez les bénéficiaires (79,85%) que les non bénéficiaires (77,64%). Toutefois, on remarque que les non bénéficiaires pensent avoir consenti (18,01%) plus de travail de que les bénéficiaires (14,18%). Ce résultat va en l'encontre des tests de comparaison effectués précédemment, indiquant que des bénéficiaires sont en moyenne plus disposé à travailler que les non bénéficiaires.

Tableau 11: Perception des heures travaillées

| Perception des heures de travail | Statut de traitement |          |                |          | Ensemble |          |
|----------------------------------|----------------------|----------|----------------|----------|----------|----------|
|                                  | Bénéficiaire         |          | Non bénéficiar |          |          |          |
|                                  | Effectif             | Pourcent | Effectif       | Pourcent | Effectif | Pourcent |
| Augmenté                         | 19                   | 14,18    | 29             | 18,01    | 48       | 16,27    |
| Diminué                          | 8                    | 5,97     | 7              | 4,35     | 15       | 5,08     |

|              |     |       |     |       |     |       |
|--------------|-----|-------|-----|-------|-----|-------|
| Inchangé     | 54  | 40,30 | 85  | 52,80 | 139 | 47,12 |
| Non concerné | 53  | 39,55 | 40  | 24,84 | 93  | 31,53 |
| Total        | 134 | 100   | 161 | 100   | 295 | 100   |

Source : Base de données enquête LT/CRDI3/2022

Concernant la perception du revenu, la tendance n'a pratiquement pas changé tant au niveau de l'échantillon total qu'au niveau du statut de traitement. Ce résultat va également en l'encontre des tests de comparaison de moyennes effectués, ce qui dénotent que la perception semble être indépendant du statut de traitement.

Ces résultats n'ont rien de surprenant dans la mesure la perception, étant une grandeur subjective, il pourrait avoir des bien cognitive, ce qui explique la contradiction.

Tableau 12 : Perception du revenu

| Perception du revenu_travail | Statut de traitement |          |                |          | Ensemble |          |
|------------------------------|----------------------|----------|----------------|----------|----------|----------|
|                              | Bénéficiaire         |          | Non bénéficiar |          |          |          |
|                              | Effectif             | Pourcent | Effectif       | Pourcent | Effectif | Pourcent |
| Augmenté                     | 24                   | 17,91    | 29             | 18,13    | 53       | 18,03    |
| Diminué                      | 8                    | 5,97     | 20             | 12,50    | 28       | 9,52     |
| Inchangé                     | 47                   | 35,07    | 67             | 41,88    | 114      | 38,78    |
| Non concerné                 | 55                   | 41,04    | 44             | 27,50    | 99       | 33,67    |
| Total                        | 134                  | 100      | 160            | 100      | 294      | 100      |

Source : Base de données enquête LT/CRDI3/2022

### ✓ Niveau de satisfaction de l'emploi

Le niveau de satisfaction est une mesure du bien-être subjective. Il permet d'apprécier l'état d'une personne dans la profession. Est-ce que la personne exerce une profession par vocation ou contre son gré ? Ainsi, selon les résultats de de l'enquête de suivi, environ 45% des jeunes prétendent ne pas être satisfait de de leur emploi contre 55%. Suivant le statut du traitement, le même score est quasiment maintenu aussi bien chez les traités que les non traités. Ce résultat suggère que le niveau satisfaction semble indépendant du statut de traitement.

Tableau 11: Satisfaction de son emploi

| Satisfaire de son emploi | Statut de traitement |          |                |          | Ensemble |          |
|--------------------------|----------------------|----------|----------------|----------|----------|----------|
|                          | Bénéficiaire         |          | Non bénéficiar |          |          |          |
|                          | Effectif             | Pourcent | Effectif       | Pourcent | Effectif | Pourcent |
| Pas du tout satisfait    | 13                   | 9,70     | 20             | 12,42    | 33       | 11,19    |
| Pas satisfait            | 42                   | 31,34    | 57             | 35,40    | 99       | 33,56    |
| Moyennement satisfait    | 64                   | 47,76    | 74             | 45,96    | 138      | 46,78    |
| Suffisamment satisfait   | 6                    | 4,48     | 4              | 2,48     | 10       | 3,39     |
| Très satisfaire          | 9                    | 6,72     | 6              | 3,73     | 15       | 5,08     |
| Total                    | 134                  | 1000     | 161            | 100      | 295      | 100      |

Source : Base de données enquête LT/CRDI3/2022

✓ **Attitude et comportement du jeune**

La situation de conflit fait référence aux processus sociaux qui rendent les personnes vulnérables ou qui les inscrivent dans une situation, contexte, ou un processus de vulnérabilité. Globalement, les jeunes de l'échantillon prétendent ne pas être exposé à une situation quelconque de conflit et ce, d'autant plus qu'à peine 1% disent avoir été victime d'un état conflictuel. En comparaison, on ne peut rejeter l'hypothèse nulle d'absence de différence. Ainsi, dans le long terme, le degré d'exposition à une éventuelle situation de conflit semble convergé entre les non bénéficiaires et les bénéficiaires.

Tableau 12 : Situation de conflit des jeunes

| Variable                            | Bénéficiaires |         | Non bénéficiaire |         | Différence de moyenne |
|-------------------------------------|---------------|---------|------------------|---------|-----------------------|
|                                     | Obs           | Moyenne | Obs              | Moyenne |                       |
| <b>Situation de conflit</b>         | 206           | 0,038   | 266              | 0,048   | -(0,010)              |
| <b>Victim de violence</b>           | 206           | 0,063   | 266              | 0,082   | -(0,023)              |
| <b>Exposition à la drogue</b>       | 206           | 0,019   | 266              | 0,011   | (0,081)               |
| <b>Exposition à la criminalité</b>  | 206           | 0,009   | 266              | 0,003   | (0,005)               |
| <b>Exposition à l'alcool</b>        | 206           | 0,097   | 266              | 0,105   | -(0,008)              |
| <b>Exposition à la prostitution</b> | 206           | 0,004   | 266              | 0,007   | -(0,002)              |
| <b>Antécédent avec la police</b>    | 206           | 0,014   | 266              | 0,022   | -(0,007)              |

Source : Base de données enquête LT/CRDI3/2022

## 6. Conclusion

Cette partie du projet a cherché à déterminer l'impact d'un programme spécifique d'insertion de jeunes en situation de marginalisation pas suffisamment pris en compte les programmes d'emploi ordinaires. Nous mesurons donc l'impact d'un programme spécifiquement conçu à leur profit dans les villes d'Abidjan et Bouaké, deux zones véritablement affectées par la crise post-électorale. Ce travail s'inscrit dans le cadre d'un essai aléatoire contrôlé mené en 2020 et dont les résultats de court ont permis de mesurer l'inclusion sociale des jeunes en termes de réduction des comportements violents et de développement de comportements pro-sociaux. Les données de référence qui ont porté sur 619 observations dont 250 dans le groupe de traitement et 500 dans le groupe de contrôle concernaient aussi des jeunes femmes que des hommes. Notons toutefois que les sujets féminins étaient uniquement dans le centre de Bouaké dont 5 dans le groupe de traitement et 100 pour le groupe de contrôle.

Le test d'équilibre selon les données de référence montre qu'il n'y a pas de différence significative entre le groupe de traitement et de bénéficiaires, indiquant que le processus d'assignation aléatoire a permis de reproduire deux « clones parfaits ».

L'enquête de long terme qui porte sur l'insertion économique (participation au marché du travail) s'est déroulée une année après la fin de l'intervention. Les données de fin d'intervention ont permis d'atteindre 405 jeunes sur 619, soit un taux d'attrition global de 35%. Plus précisément par zone d'intervention, on note 281 jeunes sur 387 à Bouaké, soit un taux de réalisation de 72,60%. À Abidjan, 191 jeunes sur 233 ont effectivement pu être enquêtés, soit un taux de réalisation de 81,97%. Quoique ce taux d'attrition semble élevé, il est inhérent et est en conformité avec des études similaires (Alzua et al (2019)).

Les résultats préliminaires de l'enquête de long terme permettent d'apprécier le niveau de participation des jeunes bénéficiaires au marché du travail et d'évaluer le changement observé dans leur comportement. Les tests de différence de moyenne montrent qu'il y a une différence significative entre les bénéficiaires et les jeunes du groupe de contrôle en termes d'occupation, avec une proportion plus importante pour les jeunes bénéficiaires. De même comparativement aux femmes, les jeunes bénéficiaires ont une propension plus élevée à être en activité (i), à mener une activité génératrice de revenus (ii) et à avoir un revenu mensuel beaucoup plus élevé (iii).

Par contre, en ce qui concerne le comportement violent, il n'y apparaît pas de différence significative entre groupe de bénéficiaires et de contrôle. Ce résultat est en conformité avec Blattman et al (2017) qui montre que l'impact des programmes d'emploi sur la criminalité n'a impact significative de court.

Au total, le programme SCAED semble avoir contribué à l'insertion des jeunes à risques sur le marché de travail, mais si cet impact semble davantage favorable aux jeune hommes qu'aux jeunes femmes.

## 7. Annexes

### ➤ Images de la formation sur tablette de Bouake



### ➤ Images de la formation sur tablette d'Abidjan



**Images montrant les jeunes bénéficiaires du Programme SCAED en pleine activité après leur formation dans le Centre de Bimbresso dans la commune de Songon.**



Le jeune bénéficiaire SCAED Abidjan, du nom d'Idrissa (tee-Shirt Orange), est en plein stage à "Koné Soti FERRONNERIE" dans la localité d'Abobo. Pour sa spécialisation en ferronnerie

Un bénéficiaire SCAED Abidjan en stage à RIMCO MOTORS pour sa spécialisation en Mécanique Auto



Un autre jeune bénéficiaire SCAED Abidjan en stage à CLIM'EXPERT pour sa spécialisation en climatisation et Bâtiment

